

DEPARTEMENT DE L'AIN
Arrondissement de Bourg
Canton d'Attignat
Commune de MONTRACOL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTRACOL**

Séance du 08 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux et le 08 décembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de Montracol, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur David LAFONT, Maire, à la mairie.

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	9

Présents :

MMES Hélène ROUX DIT RICHE, Annie CHARTREZ, Sophie JACOB-GAUTHERET, Aurélie CAVALLERO
 MM. Christophe JOLY, Christophe SUBTIL, Laurent CLAUS, Martial CHEVALIER,

DATE DE LA CONVOCATION
Le 30 novembre 2022

Absent excusé :

MMES Bénédicte JOURDIN, Corinne AGIUS, Patricia CHAMBARD
 MM. Frédéric REFOUVELET, Morgan MERLE, Loïck YONNET

A été élue secrétaire : Madame Aurélie CAVALLERO

BUDGET PRINCIPAL : DECISION MODIFICATIVE N°2 – OUVERTURE DE CREDITS AU CHAPITRE 041

VU l'instruction comptable M14,

VU le Projet de réaménagement de la cantine-garderie et la délibération 2021-10-25, attribuant le marché de Maîtrise d'œuvre

VU la nécessité d'intégrer les frais d'études du projet au compte 2312,

Il convient de prendre la décision modificative suivante, sur le budget principal 2022 pour augmenter les crédits au chapitre 041 en dépenses et en recettes :

DESIGNATION	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT Opération 00121				
D Chapitre 041 D 2312 – Agencements et aménagements de terrains		7 770 €		
R Chapitre 041 R 2031 – Frais d'études				7 770 €
TOTAL D Chapitre 041		7 770 €		
TOTAL R Chapitre 041				7 770 €
TOTAL		7 770 €		7 770 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la décision modificative N°2
- **DECIDE** de modifier le budget primitif
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à émettre les mandats et titres correspondants.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
David LAFONT

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture le
Publié ou notifié le
Le Maire,

